



**Département de l'économie, de  
l'innovation et du sport**

Service de l'éducation physique  
et du sport

# **Séance des associations sportives cantonales**

Réunion annuelle

26 janvier 2023

# Ordre du jour

- 1. Salutations**
- 2. Sport-études et promotion de la relève**
- 3. Clubs sportifs et accès aux infrastructures** : point sur le sondage
- 4. Formations en gestion de club sportif** : bilan de la première session et suite
- 5. Assurance-accident pour les clubs sportifs** : modification de l'ordonnance
- 6. Modifications de la loi et de l'ordonnance sur le sport**: directives contraignantes pour un comportement éthique
- 7. Mérites Sportifs Vaudois** : n'oubliez pas vos champions, dirigeants et clubs
- 8. Fonds d'utilité publique du Conseil d'Etat**
- 9. Initiative populaire 1% pour le sport vaudois**
- 10. Communications de la Fondation « Fonds du sport vaudois »**
- 11. Communications de Sport Vaud**
- 12. Divers**

# Sport-études et promotion de la relève

- Dispositif sport-études
  - Interventions au Grand Conseil
  - Structures particulières au postobligatoire
  - Subventions du SEPS et de la FFSV
- FTEM et structure du parcours de l'athlète pour le sport d'élite

## **Interpellation Christen sur les allègements d'horaires pour les jeunes sportifs : comment améliorer les critères d'allègements d'horaire**

Dans sa réponse à l'interpellation du député Jérôme Christen et consorts, le Conseil d'Etat confirme les dispositions actuelles en matière d'allègements d'horaire accordés aux jeunes talents sportifs par les directions des établissements de la scolarité obligatoire et postobligatoire. Cette pratique ne tient pas compte uniquement du nombre d'entraînements effectués, mais prend également en considération le niveau sportif atteint.

## Admission en classe spéciale du gymnase

---

### PATINAGE

---

Mise à jour : Août 2021

Pour pouvoir participer au concours d'admission dans une classe spéciale du gymnase, le jeune sportif doit :

- consacrer environ 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline ci-dessus (le cumul d'activités différentes n'est pas pris en considération)
- appartenir à un club sportif et bénéficier du soutien et de l'encadrement de la fédération
- participer à des compétitions de niveau national ou international
- satisfaire aux critères propres à la discipline (voir ci-dessous)

---

Appartenir à une équipe nationale ou au cadre national junior (A ou B) ou novice (A ou B) de Swiss ice skating ou appartenir à un cadre régional novice (A ou B) et présenter la Swiss Olympic Talent Card (SOTC) en relation avec cette sélection (carte R)

ou

être en possession des tests suivants : 3e ARP et 3e USP :

L'évaluation du niveau atteint dans la pratique d'un sport se traduira par l'octroi d'un préavis. Ce dernier - basé sur l'analyse du niveau atteint au moment de l'établissement du dossier de candidature - permettra un classement des candidats en quatre niveaux :

- 1 - candidats prioritaires
- 2 - candidats fortement recommandés
- 3 - candidats remplissant les conditions minimales requises pour qu'une admission puisse être envisagée
- 4 - candidats qui ne remplissaient pas les conditions pour participer au concours d'admission mais qui ont néanmoins déposé un dossier

---

#### Références

Attestation du club et de l'ARP  
Photocopies des licences de Swiss ice skating ([www.swissiceskating.ch/fr](http://www.swissiceskating.ch/fr)) et de l'Association romande de patinage (ARP) ([www.patinageromand.ch](http://www.patinageromand.ch))

---

#### Remarques

---

## Critères sportifs à remplir pour un allègement d'horaire et/ou octroi de congés ponctuels

- [Critères sportifs pour obtenir un allègement d'horaire](#)
- [Formulaire de demande pour la scolarité obligatoire](#)
- [Formulaire de demande pour la scolarité postobligatoire](#)



### Mesures particulières : scolarité obligatoire

- [Document nécessaire pour une demande de mesures particulières](#)
- [Informations sur les structures sport-études](#)
- [Critères sportifs à remplir pour présenter une demande d'admission dans une structure sport-études](#)
- [Document nécessaire pour la demande d'admission dans une structure sport-études](#)



### Mesures particulières : scolarité postobligatoire

- [Informations sur les mesures particulières et classes spéciales pour sportifs d'élite](#)
- [Critères sportifs pour déposer sa candidature à l'admission dans une classe spéciale du gymnase](#)
- [Critères sportifs pour déposer sa candidature à l'admission dans une structure particulière du secondaire II](#)



## **Postulat Maury : sportives, sportifs et artistes d'élite; mettre fin à la différence de traitement entre les différentes filières gymnasiales et professionnelles**

Les signataires du présent postulat demandent au Conseil d'État d'évaluer la possibilité d'ouvrir les classes spéciales aux étudiantes et étudiants de toutes les filières gymnasiales (maturité, ECG et EC) ainsi que, dans la mesure du possible, aux écoles professionnelles. À défaut, des mesures alternatives et supplémentaires devraient être mises en place afin de renforcer le sport-études/arts-études pour les élèves de l'école de culture générale, de l'école de commerce et de la formation professionnelle.

## Les structures particulières dans les Gymnases

Gymnase de Beaulieu

football

Gymnase de Renens

handball

Gymnase de Chamblandes

basket-ball

Gymnase Provence

hockey sur glace

Ces quatre Gymnases peuvent accueillir des élèves d'EC ou d'ECG d'autres disciplines sportives.

Soutien aux associations cantonales qui gèrent des structures sport-études dans la scolarité obligatoire

2022 - 2023      **CHF 149'500.-**

Soutien de la Fondation du « Fonds du sport vaudois »  
aux Centres régionaux de performance (CRP)

2022                      **CHF 201'450.-**

**Deux lignes budgétaires dans vos comptes !!!**

# FOOTBALL HOMMES

## STRUCTURE DU PARCOURS DE L'ATHLÈTE POUR LE SPORT D'ÉLITE

FTEM	FOUNDATION			TALENT				ÉLITE		MASTERY
Phase	F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M
Mots-clés	Découvrir, acquiescer et consolider les mouvements de base			Démontrer le potentiel	Consolider le potentiel	S'entraîner et atteindre les objectifs	Péreniter et être récompensé	Représenter la Suisse (niveau International)	Succès au niveau International	Domination d'une spécialité sportive
Compétitions Internationales							CE, CM (M-19/M-21)	CE, CM		
Card / structure des cadres				Footeco (FE-12 - FE-14)	Football d'élite juniors (M-15 - M-19)	Sélections juniors (M-15 - M-21)		Equipe nationale		
Volume d'entraînement (par semaine) en heures	5	6	7	7-8	8-9	8-10	10-12	12	12	12
Compétitions par année (équipe nationale)				0	6-8	8-12	8-12	8-12	8-12	8-12
Compétitions par année (club)	10	16	20	20	30	30	40	40	40	40

■ Spécifique à la discipline sportive (entraînement et compétition) ■ Condition physique (force, souplesse, coordination) ■ Autres activités sportives (sport scolaire, activités polysportives, entraînement complémentaire)

### ÉCOLE / FORMATION / EMPLOI / ÉTUDES

**Solution scolaire nécessaire ou recommandée par la fédération nationale dès la phase : T1**  
 Coordinateur de la fédération nationale pour les écoles :  
 Responsable sélection de talents, Jonas Schönenberg, schoenenberg.jonas@football.ch  
 Coordinateur de la fédération nationale pour la planification de carrière :  
 Chef sélections juniors, Heinz Moser, moser.heinz@football.ch

### CARDS

**Validité :** Talent Cards (L, R, N) : 01.09.-31.08.  
 Elite Cards (E, B, A, O) : Aucune  
**Tranche d'âge :** Talent Card Régionale : ~12-20 ans  
 Talent Card Nationale : ~14-20 ans

### ORGANISMES PR

Il est possible de consulter les organismes responsables PR [ici](#), et de les filtrer par échelon et canton.

11.12.2005 SO-ID: 100106532

CALENDRIER PROFIL

Filtre  TOUS (3)

2023 novembre 2022

2022 **T4 N** 01.11.2022 - 31.10.2023 National Athlétisme

2021 novembre 2021

2020 **N** 01.11.2021 - 31.10.2022 National Athlétisme

30.04.2007 SO-ID: 100081314

CALENDRIER PROFIL

Filtre  TOUS (6)

2023 janvier 2023

2022 **T3 N** 01.01.2023 - 31.12.2023 National Badminton

2021 janvier 2022

2020 **N** 01.01.2022 - 31.12.2022 National Badminton

2019

CALENDRIER PROFIL

Filtre  TOUS (12)

2023 février 2022

2022 **E1 B** 01.02.2022 - 31.01.2023 Bronze Escalade sportive

2021 février 2021

2020 **B** 01.02.2021 - 31.01.2022 Bronze Escalade sportive

2019 février 2020

# Clubs sportifs et accès aux infrastructures

point sur le sondage en cours

- 349 réponses au 25 janvier
- 5% des clubs n'ont pas besoin d'installations spécifiques
- 57% des clubs manquent d'accès aux installations
- 39% des clubs manquent d'accès aux installations spécifiquement en période de vacances
- 41% des clubs refusent des membres dont 20% plus de 10 par année.

# Clubs sportifs et accès aux infrastructures

## état des réponses par association 1/2

**Retour moyen des clubs des associations cantonales : 36%**

Association cantonale	Retour en % des clubs
JUDO & JU-JITSU	82
HANDBALL	82
NATATION	73
UNIHOKEY	67
VOLLEYBALL	66
GYMNASTIQUE	65
LUTTE SUISSE	63
CYCLISME	57
CURLING	50

Association cantonale	Retour en % des clubs
MOTOCROSS	50
TENNIS DE TABLE	45
BADMINTON	41
ATHLETISME	38
FOOTBALL	35
TENNIS	34
SKI	28
TIR A L'ARC	25
PÉTANQUE	24

# Clubs sportifs et accès aux infrastructures

## état des réponses par association 2/2

Association cantonale	Retour en % des clubs
ESCALADE	20
PATINAGE ARTISTIQUE	20
SKI NAUTIQUE	17
CARABINIERS	9
BASKETBALL	7
SAUVETAGE	5
VOILE	4
HIPPISME	2

Association cantonale	Retour en % des clubs
AVIRON	0
BILLARD	0
ECHECS	0
ESCRIME	0
HOCKEY SUR GAZON	0
HOCKEY SUR GLACE	0
KARATÉ	0
RUGBY	0

# Clubs sportifs et accès aux infrastructures

point sur le sondage en cours

- **Relancez vos clubs** dès demain : le sondage doit être le plus représentatif possible
- Même les clubs qui n'ont pas de problème doivent répondre sinon les résultats sont biaisés !
- Délai: 10 février

## Formations en gestion de clubs sportifs - bilan

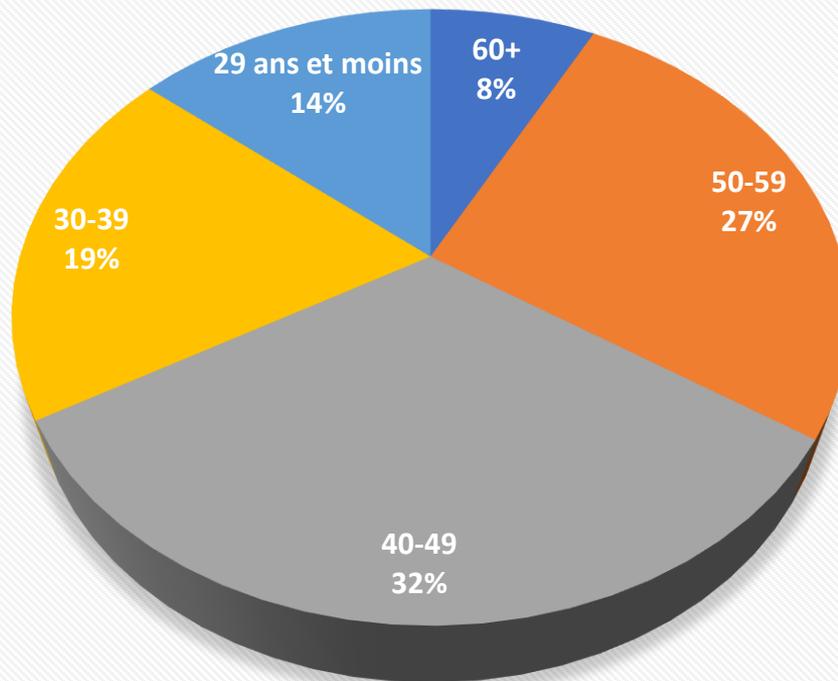
- Soutenir les membres de comité des 1'150 clubs vaudois avec des formations utiles
- Valoriser l'engagement bénévole
- Réunir au moins 20 personnes par module
- **Dernier module de la première session: 25 mars 2023**

**Thème : Favoriser l'accueil des filles et des femmes dans les clubs**

Module	Date	Lieux	Nbre
Communication	Nov. 21	HEP	51
Cadre légal	Mars 2022	Vaudoise aréna	46
Le club et son environnement politico-sportif	Mars 2022	Stade de la Tuilière	33
Organiser une manifestation	Avril 2022	Vaudoise aréna	50
Présider un club	Avril 2022	Stade de la Tuilière	57
Finances	Mai 2022	HEP	62
Prévention des abus et situations de maltraitance	Juin 2022	Stade de la Tuilière	49
Encourager la participation des femmes dans le club	Début 2023	Stade de la Tuilière	55

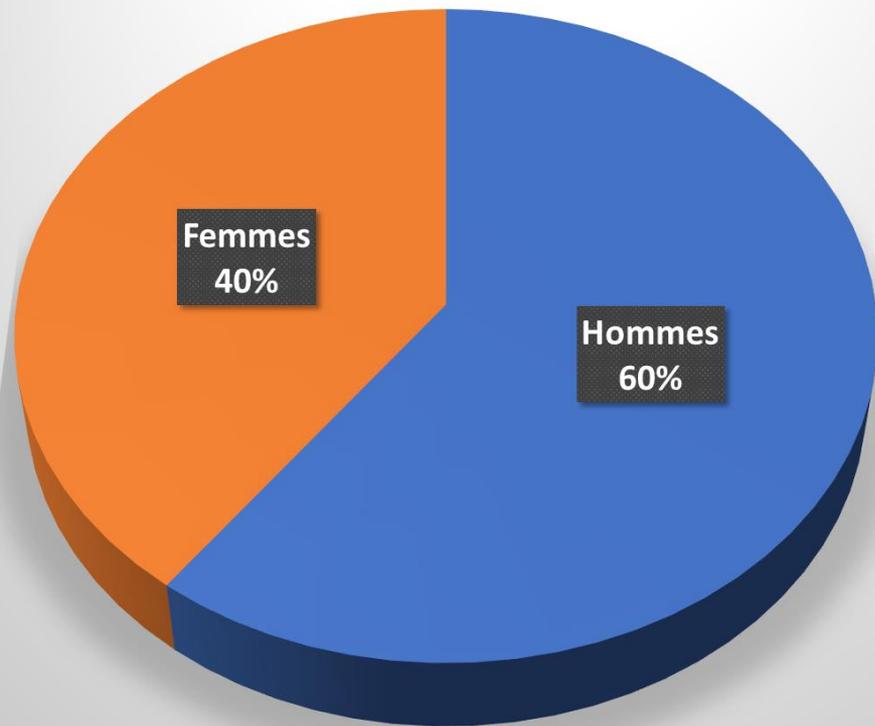
La première session de formations comptabilise un total de **403 inscriptions** représentant **113 clubs.**

## Moyenne d'âge

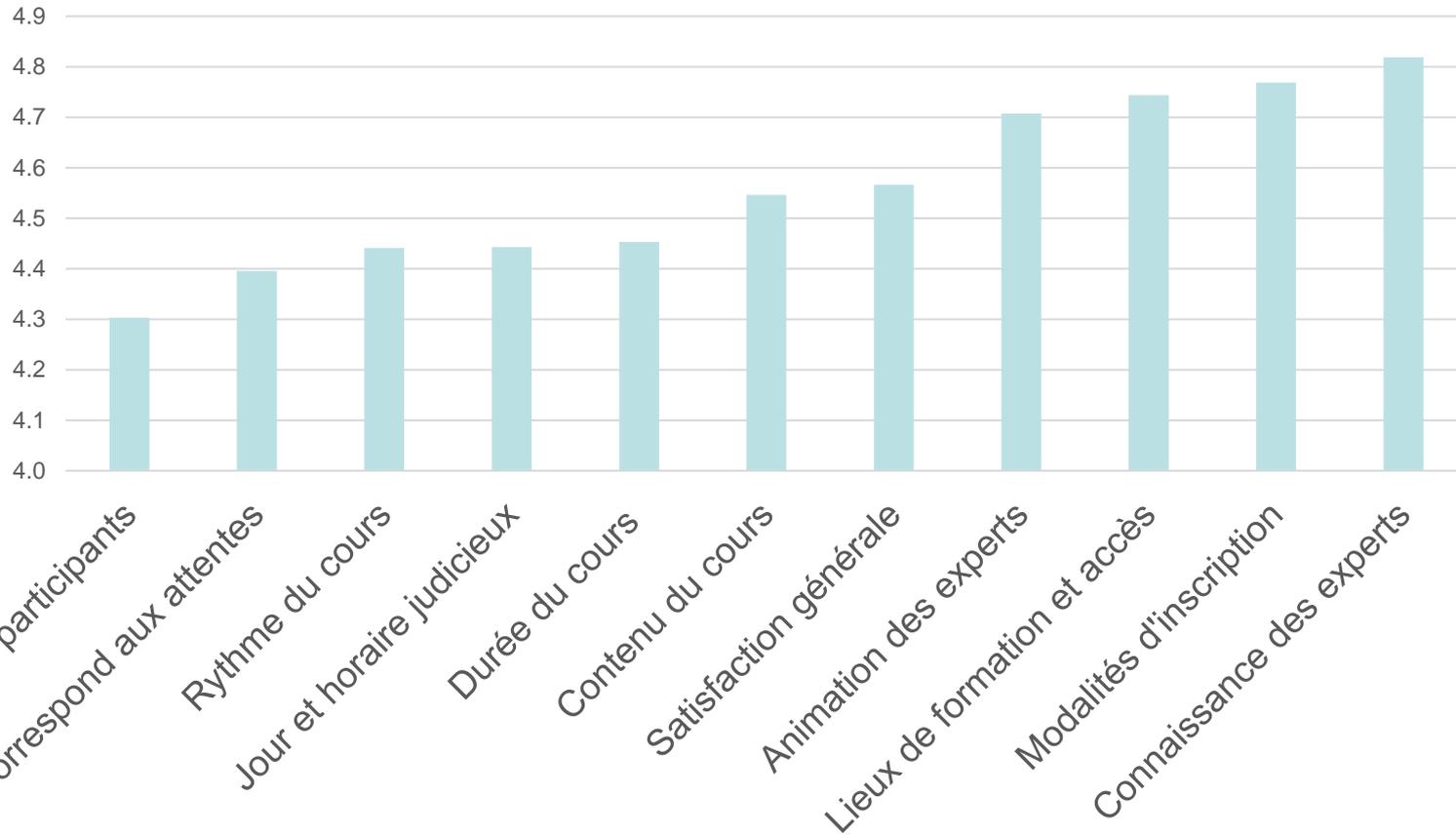


■ 60+ ■ 50-59 ■ 40-49 ■ 30-39 ■ 29 ans et moins

# Représentativité des genres



## Evaluation des participant.e.s



# Statistiques: clubs par associations cantonales

Association	% des clubs inscrits aux formation
Curling	50
Natation	40
Billard	33
Aviron	22
Voile	21
Basketball	20
Patinage Artistique	20
Handball	18

Association	% des clubs inscrits aux formations
Cyclisme	18
Hockey sur Glace	18
Rugby	18
Ski Nautique	17
Sauvetage	16
Athlétisme	16
Judo et Ju-Jitsu	14
Gymnastique	15
Tennis de Table	17
Tennis	13

# Statistiques: clubs par associations cantonales

Association	% des clubs inscrits aux formations	Association	% des clubs inscrits aux formations
Carabiniers	16	Hockey sur gazon	0
Volleyball	11	Escrime	0
Football	9	Hippisme	0
Ski-Romand	8	Échecs	0
Karaté	7	Motocross	0
Pétanque	6	Escalade	0
Badminton	6	Tir à l'Arc	0
Unihockey	5	Lutte Suisse	0

## Session 2023-2024

- **Nouvelles thématiques:** bénévolat, buvette saine, durabilité, digitalisation, gestion de comité / leadership, réseaux sociaux.
- **Thématique récurrente:** finances
- **Format :** + de travail en groupes et + d'échanges entre participant.e.s
- **Début:** septembre 2023
- **Rappel:** cours de 3 heures. Accessible à tout le monde

## **Assurance-accidents pour les clubs sportifs** : projet de modification de l'ordonnance fédérale pour le personnel sportif

- Législation actuelle => les clubs doivent assurer leurs membres dès le 1<sup>er</sup> franc de salaire versé ! (*le faites-vous ?...*)
- Application de la législation peu stricte par les assurances
- Confédération: proposition d'exonération du personnel sportif (entraîneur et athlète) jusqu'à 9'560 fr de salaire
  - Compromis trouvé entre les assureurs et Swiss Olympic

## **Assurance-accidents pour les clubs sportifs** : modification de l'ordonnance fédérale pour le personnel sportif

- Dès qu'une seule personne du domaine sportif touche un montant supérieur à 9'560 fr. dans le club, tous les employés sportifs doivent être assurés dès 1 franc de salaire
- Le SEPS a proposé au Conseil d'Etat de soutenir la proposition de la Confédération (moindre mal). Position partagée par Swiss Olympic.
- A suivre: retours de consultation puis débat aux Chambres fédérales

## Modifications de la loi et de l'ordonnance sur le sport directives contraignantes pour un comportement éthique 1/2

- Modifications entre en vigueur dès le 1<sup>er</sup> mars 2023
- Tolérance zéro pour les mauvais traitements et intimidations
  - Swiss Sport Integrity: 300 signalements en un an
- Parité: représentation de minimum 40% dans les organes dirigeants des fédérations nationales et de Swiss Olympic
  - Si pas atteint, justification et plan pour atteindre l'objectif
- Recommandation de mandat à maximum 12 ans

## Modifications de la loi et de l'ordonnance sur le sport directives contraignantes pour un comportement éthique 2/2

- Mesures contraignantes pour Swiss Olympic et les fédérations nationales en premier lieu
  - Réduction de subventions de la confédération
  - Délai de transition au 1<sup>er</sup> janvier 2025
- Pas de mesure contraignante pour les associations cantonales et les clubs à ce stade
- Swiss Olympic doit élaborer un concept pour faciliter la parité
- Clubs impactés potentiellement à partir de 2026 (subventions J+S)
  - Informations à venir de Swiss Olympic

# Mérites Sportifs Vaudois

n'oubliez pas vos champion.ne.s, dirigeant.e.s et clubs

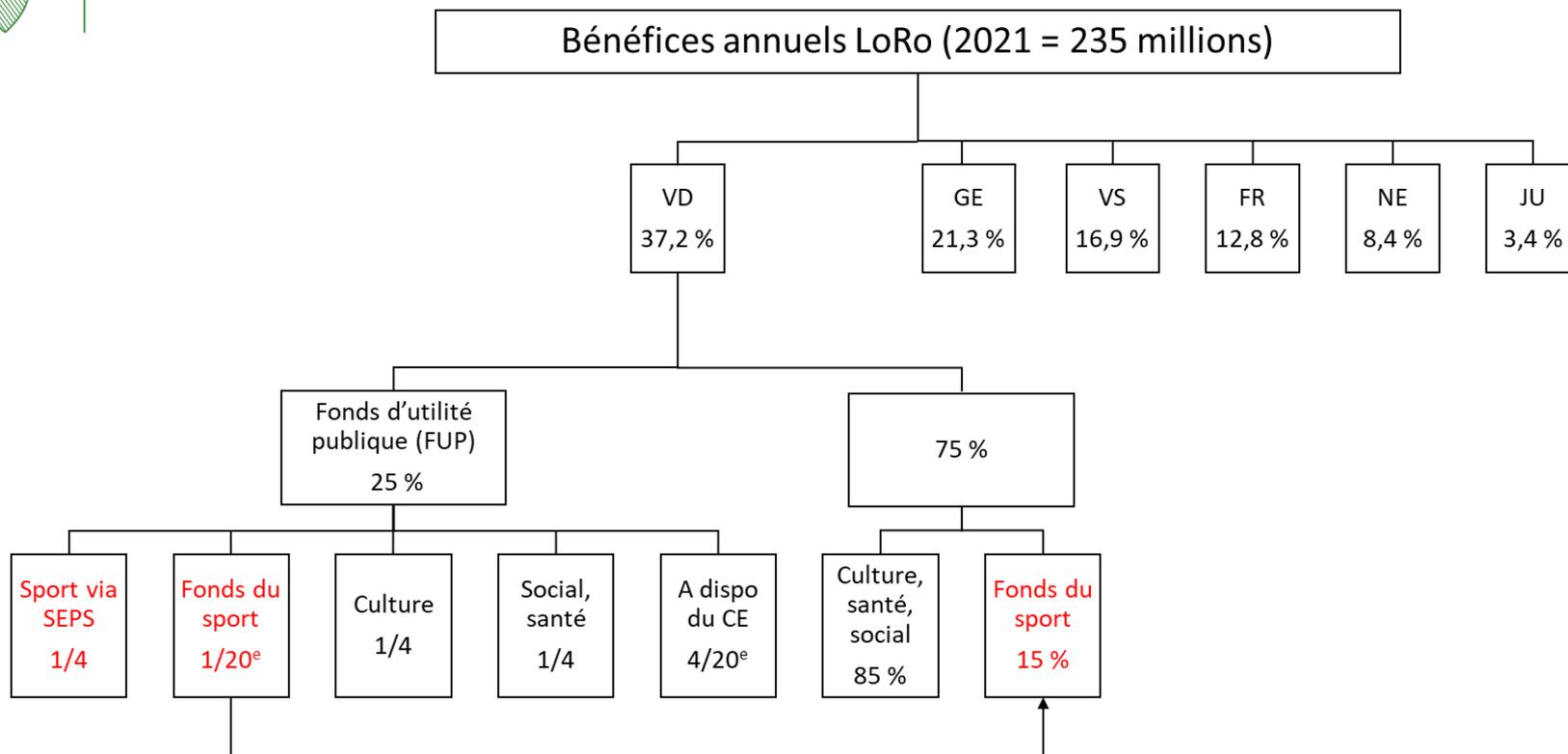
- Champion.ne.s suisses élite
  - Impossible pour le SEPS de tout savoir
  - Si les associations ne nous informent pas, des athlètes ne sont pas récompensés  
=> grosse frustration
  - Exemples chaque année...

# Mérites Sportifs Vaudois

n'oubliez pas vos champion.ne.s, dirigeant.e.s et clubs

- Meilleur club et meilleur.e dirigeant.e
    - Ne récompense pas une saison et des performances mais une carrière, une philosophie, un engagement et des valeurs
    - Très peu de candidatures reçues en 4 ans
- => NOUVEAU : par tournus, les associations cantonales devront nous soumettre un dirigeant et un club
- Association réparties en 3 ou 4 groupes → chaque association passe tous les 3 ou 4 ans

# Fonds d'utilité publique du Conseil d'Etat (FUP)



# Fonds d'utilité publique du Conseil d'Etat (FUP)

- Environ 4,9 millions de francs par année, dès 2022
- Le non dépensé est reporté sur l'année suivante
- Ne peut pas remplir une obligation légale ou compenser un désengagement de l'Etat
- Ne peut soutenir un projet pérenne : 3 ans maximum
- Directives d'utilisation en cours de rédaction. Adoption : C. Luisier
- Décision d'octroi : par le Conseil d'Etat, 4 x / an. Dossier complet à déposer en février, mai, août et octobre

# Initiative populaire 1% pour le sport vaudois

- Structure de projet et calendrier en cours de finalisation
- Votation en juin ou septembre 2025 si contre-projet
- Remplacer la logique des moyens par celle des besoins
- Etudes préalables : prospective, comparaisons intercantionales, infrastructures, politiques communales, concepts des cantons, ...
- Rédiger un véritable concept cantonal
- Convier les acteurs à une démarche participative pour faire part de leurs suggestions (et de leurs priorisations!)

# FONDATION

## "FONDS DU SPORT VAUDOIS"

**YVAN HENZER**  
**PRÉSIDENT**



# Qui sommes-nous ?

- ✓ Jusqu'au 31.12.2010, Commission cantonale
- ✓ Création de la Fondation le 1<sup>er</sup> janvier 2011
- ✓ 11 membres au Conseil de fondation



# Qui sommes-nous ?

- ✓ 1 Secrétaire Général et 2 assistantes - 2,9 EPT

Emmanuelle Campiche-Bourget

En charge du matériel et des infrastructures



Alessandra Gaffuri

En charge des manifestations sportives ainsi que la gestion de la plateforme Octopus



- ✓ Montant à distribuer en 2022 : fr. 10'238'000

# Présentation des contributions

- ✓ Les contributions de la Fondation « Fonds du sport vaudois » en 10 parts :
  1. Associations Cantonales
  2. Camps sportifs – camps scolaires
  3. Infrastructures (aménagement de terrains et locaux de sport)
  4. Achat de matériel sportif
  5. Manifestations sportives
  6. Clubs de l'élite en sport collectif
  7. Centre Régionaux de Performance (CRP)
  8. Projets particuliers
  9. Sportifs d'élite en sport individuel et d'équipe & Fondation d'Aide aux Sportifs Vaudois (FASV)
  10. Maison du sport vaudois - Leysin

# Présentation des contributions

✓ Types de demandes de soutien possibles pour les associations cantonales



1 - Associations cantonales - Soutien annuel



3 - Terrains | Locaux | Piscines



4.1 - Matériel



4.2 - Véhicules (y.c. engins motorisés et/ou nécessitant une immatriculation)



5.1 - Manifestation sportive



5.2 - Manifestation sportive de grande ampleur



7 - Centres régionaux de performance

# Associations cantonales

## Soutiens annuels, méthode de calcul

- Budget voté par le Conseil de Fondation, fr. 1'600'000
- Imputation sur ce budget des loyers des Associations Cantonales à Maillefer 35 (fr. 47'210) ainsi que du budget attribué au Sport-Etudes (environ fr. 40'000)
- Le solde (fr. 1'518'000 environ) est réparti aux Association Cantonale sur la base des critères suivants :
  - Membres (pour une part totale d'environ fr. 683'000)
  - Charges globales (pour une part totale d'environ fr. 455'000)
  - Subsidés J+S (pour une part totale d'environ fr. 304'000)
- La répartition se fait sur la base d'un partage en fonction du % de chaque critères (règle de trois)

# Terrains | locaux | piscines

## Peuvent faire l'objet d'une contribution

- La construction de nouvelles infrastructures sportives, répondant aux buts fixés par la Fondation « Fonds du sport vaudois », construites et financées par les pouvoirs publics, par des associations sportives affiliées à Swiss Olympic, par des institutions d'utilité publique ne poursuivant aucun but lucratif et éventuellement par des groupements corporatifs dont l'objectif premier est la promotion du sport.
- Les coûts supplémentaires des constructions répondant à une obligation légale qui permettent la pratique d'activités du sport associatif ou/et des activités extra-scolaires.
- Les travaux de rénovation, à condition que l'entretien ordinaire ait été effectué régulièrement.
- Les piscines selon les modalités d'octroi des contributions du « Fonds du sport vaudois » pour la construction de piscines couvertes.

# Terrains | locaux | piscines

## Les conditions suivantes doivent être remplies

- Les installations doivent se situer sur territoire vaudois. Des dérogations sont admises pour les cabanes alpines et les chalets pour skieurs à conditions que les bâtiments appartiennent à un club vaudois et non à une commune.
- Le bénéficiaire de la contribution doit être une collectivité publique ou une association sportive affiliée à Swiss Olympic.
- Les installations soutenues doivent être mises à la disposition des associations sportives, des sociétés ou de tout organisme à vocation sportive, gratuitement ou à un tarif préférentiel.

# Terrains | locaux | piscines

## Ne peuvent pas faire l'objet d'une contribution

- Les installations dont la construction a débuté avant le dépôt de la requête.
- Les constructions ou installations dont l'aménagement constitue une obligation légale de droit public (installations sportives scolaires et installations de tir à 300 m. soumises à l'ordonnance sur les installations de tir du 27 mars 1991).
- Les installations ou parties d'installations à but lucratif ou ne poursuivant aucun objectif sportif.
- Les parties d'installations qui ne sont pas indispensables à la pratique du sport (locaux annexes tels que buvettes, places de parc, appartements pour concierge ou gérant, voies d'accès, amenées d'eau, d'électricité et de gaz, etc.).
- Les travaux d'entretien ordinaire et habituel.
- Les frais relatifs aux études préliminaires.

# Terrains | locaux | piscines

## Nous sommes là pour vous aider

- Détermination d'une promesse de contribution financière sur la base d'un préavis.
- Décision valable 3 ans ... ou plus si juste motif.
- Attention, si le montant de l'investissement est supérieur de 10% du montant subsidiable reconnu par le Conseil de Fondation du « Fonds du sport vaudois », il est impératif de nous en informer. Nous pourrions ainsi ajuster notre promesse de contribution financière.
- Dans le cas où le montant de l'investissement est supérieur de 10% et qu'aucune information n'a été faite avant le décompte final, le montant subsidiable, pris en compte sera majoré de 10% au maximum.
- Pour les promesses de contribution de plus de fr. 30'000.00, les dossiers doivent être validés par le Conseil de Fondation du « Fonds du sport vaudois » qui se réunit quatre fois par année (mars, juin, septembre et début décembre).

# FONDATION

## "FONDS DU SPORT VAUDOIS"

STÉPHANE MAURE  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



# Achat de matériel sportif

- Matériel *neuf* important et durable nécessaire à la pratique sportive répondant aux buts fixés par la Fondation
- Bus destinés au transport des membres d'un club (9 places minimum)
- Le matériel *acheté avant le dépôt de la requête* ne peut pas faire l'objet d'une contribution
- Le matériel d'usure (balles, ballons, cordes, etc...) et l'équipement personnel (maillots, training, raquette, etc...) ne peut pas faire l'objet d'une contribution

Aide de 20 % à 30% sur le prix d'achat

# Manifestations sportives

- Les manifestations qui présentent un caractère sportif évident répondant aux buts fixés par la Fondation
- Le bénéficiaire de la contribution doit être une collectivité publique ou une association sportive affiliée à Swiss Olympic
- La manifestation doit se dérouler sur territoire vaudois et être inscrite au calendrier officiel de son association

Ne peuvent pas faire l'objet d'une contribution, notamment :

- La manifestation qui *s'est déroulée avant le dépôt* de la requête
- L'organisation d'un championnat régulier, ou de coupe suisse, s'étendant sur une saison complète
- Les concours internes accessibles uniquement aux membres d'un club ou d'un groupement
- Les entraînements
- Les commémorations, fêtes d'anniversaires, soirées, galas, démonstrations, assemblées ou encore repas de soutien

# Centre Régionaux de Performance

## Méthode de calcul

- Part fixe de fr. 5'000 par CRP
- Un montant de fr. 150.00 par carte régionale Swiss Olympic
- Un montant de fr. 350.00 par carte nationale Swiss Olympic

# Modalités et règlements

- ✓ Les modalités et règlements se trouvent sur notre site internet



# Gestion des demandes

- ✓ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, toutes les demandes de soutien doivent se faire sur notre plateforme Octopus, accessible via notre site internet :



# Gestion des demandes

✓ Du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 :

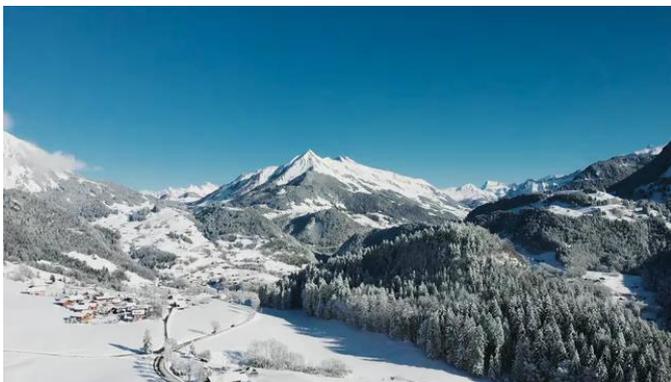
896 demandes arrivées sur notre plateforme Octopus



# Maison du sport vaudois - Leysin



## Maison du sport vaudois - Leysin



Construite par la Fondation « Fonds du sport vaudois »



Ouverte en 2016



20 chambres, 70 lits



Cuisine et un grand réfectoire



Une salle de sport



3 salles de théorie



Terrain multisport extérieur



[www.msvd.ch](http://www.msvd.ch)

Merci de votre attention

Q & R





**Ensemble par passion**

SPORT

# 29 associations



# Comité



Cédric Bovey, Président



Sébastien Cala,  
Vice-Président



François Chavanne



Claude Anker, Finances



Gilbert Carrard



Nicolas Verraires



Michel Berthet,  
Secrétaire



Stéphanie Etienne,  
Communications

# Thèmes

- Constructions et ouverture des infrastructures sportives
- Ouverture des salles de sport
- Valorisation du bénévolat
- Soutien aux structures sport-études
- Professionnalisation des associations cantonales
- Gestion de l'espace public
- Promotion du sport associatif
- Politique sportive du canton
- ...



**Faire entendre la voix du sport associatif**

# Actions

- Rencontre avec Mme Luisier Conseillère d'Etat
- Rencontre avec l'Union des Communes Vaudoises (UCV)
- Soutien à l'initiative populaire et définition du soutien
- 3 rencontres avec le SEPS et le Comité Sport Vaud
- Séance de partage sur la professionnalisation des associations cantonales
- Discussion avec l'ADNV sur leur construction à Champagne
- Présence lors des AG des différents sports
- Recherche des Olympien·ne·s vaudois·es
- ...



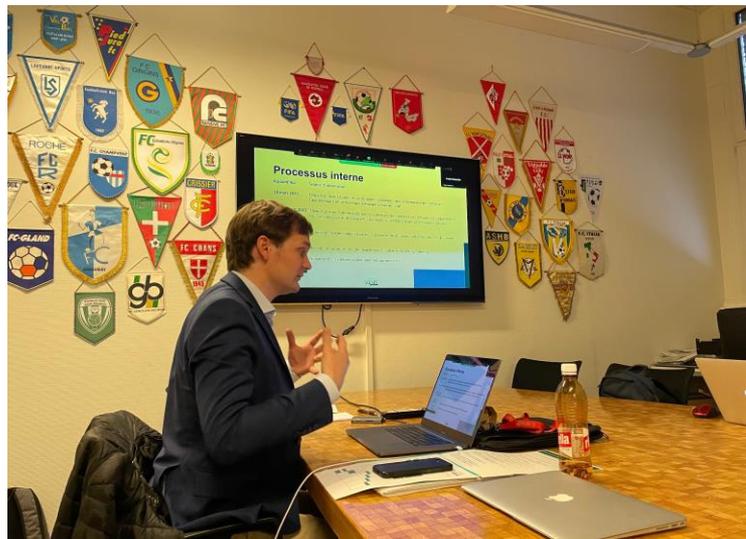



**Sport Vaud**  
 327 abonnés  
 1 an(s) • Modifié •

**Sport Vaud** vous donne rendez-vous le 28 février prochain à Lausanne à l'occasion de la ...voir plus

**LE SPORT POUR ET AVEC TOUTES ET TOUS !**

**Conférence et table ronde**  
**LU 28 février 2022**  
**De 18h30 à 20h30**



# Ambition

Communes

Associations de  
développement

Sport associatif

Organisateurs

Structures d'élite

Formation et soutien J+S  
(Confédération)

Fondation Fonds du sport  
vaudois

Fondation d'aide aux  
sportifs vaudois

Vaud Générations  
Champions

Sport scolaire - AVEPS

Fondation Capitale  
olympique

Conseil d'Etat - SEPS



# IG Sport Schweiz

**IG Sport**   
**Schweiz**

 **swiss olympic** | Member

DIE STARKE STIMME DES BREITENSSPORTS

	<b>ZKS</b> Zürcher Kantonalverband für Sport	1943			1940
	<b>igsportaargau</b>	1975		 Interessengemeinschaft Baselbieter Sportverbände	1973
	 Interessengemeinschaft St. Galler Sportverbände	1944		<b>SCHWYZER</b> SPORT	1945
	 <b>IG SPORT</b> LUZERN	2015		<b>sport</b> glarnerland.ch	2012
	 <b>bernsport</b> Vereinigung Bernischer Sportverbände Association des sociétés bernoises de sport	1945		 <b>BVS</b>	1944
	Vereinigung Thurgauer Sportverbände <b>VTS</b>	1993			

	 <b>IGS</b> Association Genevoise des Sports	1940
	 <b>AFS FVS</b>	1985
	<b>FÉDÉRATION</b> NEUCHÂTEL DU SPORT	2022

**SPORT**  
**VAUD**

# Merci pour votre attention



## Divers

- **Semaine de l'arbitrage**
- **Linkedin et newsletter**
- **Date prochaine séance**

**Apéritif dînatoire !**

**Merci de votre participation.**